

ECHOS DU VILLAGE
DÉCEMBRE 2015



Retrouvez toutes les informations utiles
et l'actualité de votre commune sur
www.pournoy-la-grasse.fr



LE MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	4
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE	7
VIE SCOLAIRE : LES ECOLES	7
ACCUEIL DE LOISIRS	9
CONSEIL DE FABRIQUE.....	11
CLUB AMITIE	12
A.J.L.	13
TENNIS	14
A.D.F.M.	15
FLEURISSEMENT DU VILLAGE	16

SECRETARIAT DE MAIRIE



Secrétaire de mairie : Mme Karine SANTO

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 14h à 16h
- Mardi de 14h à 16h
- Jeudi de 10h à 12h
- Vendredi de 14h à 16h

Coordonnées secrétariat

Tél. : 03 87 52 72 82

Fax : 03 87 52 45 26

Adresse e-mail : secretariat@pournoylagrasse.fr

NOS EMPLOYES COMMUNAUX

Madame Mireille GODEFERT

Monsieur Laurent GODEFERT

FOYER COMMUNAL

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2016

Locations et forfaits	Tarifs	Tarifs réduits
Location pour 1 journée (du mardi au jeudi)	180 €	100 €
Location forfait Week-end (2 jours)	300 €	175 €
Location forfait Week-end (3 jours)	350 €	225 €
Location Noël ou Nouvel An	450 €	225 €
Forfait vaisselle	30 €	30 €
Forfait ménage	55 €	55 €
Heure de ménage supplémentaire	21 €	21 €
Percolateur	10 €	10 €
Remorque barbecue	50 €	50 €

Peuvent s'ajouter aux tarifs ci-dessus la casse éventuelle et le ménage de la salle.

Les tarifs réduits ne pourront être accordés qu'aux locataires résidant dans la commune et dont les chèques destinés au règlement de la location portent l'adresse du résident de Pournoy-la-Grasse.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Louis, Giovanni ARDIZZONE né le 31 décembre 2014
- Charly, Yann, Alexandre PARMENTIER né le 6 janvier 2015
- Lisa ZAMBITO née le 2 mai 2015
- Ellie BEAUCOURT née le 23 juin 2015
- Clément MAUVAIS né le 25 août 2015
- Kajetan BLASZCZYK né le 22 octobre 2015

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux heureux parents

PEINES :

- M. Aurélio, Mario, Luigi TESTA nous a quittés le 24 février 2015
- M. Jean-Paul BOECKLER nous a quittés le 25 avril 2015
- Mme Jacqueline, Frédérique BOECKLER née PORTET nous a quittés le 3 septembre 2015
- Mme Grazia TOSCANO née TRACOTTO nous a quittés le 8 septembre 2015

Nous adressons toute notre sympathie aux familles





« Dans une société en mutation, où de nombreux repères sont bousculés, la commune apparaît, pour quelque temps encore, une communauté humaine, où peuvent se maintenir des élans de solidarité, même si le contexte économique demeure difficile et conduit les politiques publiques locales à la prudence. Prudents, nous l'avons toujours été et nous le resterons car cette disposition d'esprit ne nous empêche pas, bien au contraire, de faire avancer la commune que nous habitons et que nous aimons et ne nous empêche pas non plus de préparer l'avenir. »

Nous voici donc à l'aube de l'année 2016, année que beaucoup de personnes qualifient déjà de difficile sur le plan social et économique.

Ce préambule indispensable étant fait, je me permets en mon nom et au nom du Conseil Municipal de vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et vos familles.

Que chacun aborde 2016 en pensant que nous sommes, malgré tout, dans une situation privilégiée par rapport à une grande partie du monde.

Nous vivons bien ici, même si nous devons admettre de réduire la voilure ces prochains temps pour ne pas vivre au-dessus de nos moyens.

Dilemme de continuer à faire autant avec moins. Pournoy-la-Grasse n'échappe pas à la règle. L'Etat, la Région, le Département, principaux financeurs des communes, ne sont plus en capacité de nous apporter le niveau d'aide auquel nous étions habitués. Les communes doivent participer au redressement national et nous le ferons.

La réforme territoriale, dite loi NOTRe, va profondément bouleverser notre organisation multiséculaire. Nos communes créées lors de la révolution, elles-mêmes issues des paroisses, datent de la nuit des temps. Mais le monde change et l'esprit de la Loi est de réduire le nombre de communes, de syndicats et d'intercommunalités avec pour objectif de réaliser des économies d'échelle.

Nous avons appris à monter des projets en commun.

Il va sans doute falloir modifier cette organisation. Comment dans ce mouvement général ne pas perdre notre identité et garder notre pouvoir de décision ?

Le seuil minimum du nombre d'habitants des communautés de communes, passe de 10 000 à 15 000 habitants au 1^{er} janvier 2017.

Par courrier du 12 octobre dernier, le préfet nous a demandé de délibérer avant le 31 décembre sur un projet de fusion entre la Communauté de Communes du Sud Messin et la communauté de Communes du Val de Moselle (Ancy sur Moselle, Dornot, Jouy aux Arches, Arry, Gorze, Novéant sur Moselle, Rézonville, Lorry-Mardigny, Corny et Vionville).

Il faut savoir que le Val de Moselle ne souhaite pas s'associer avec le Sud Messin.

Lors du conseil municipal du 10 Novembre, j'ai proposé de ne pas accepter la proposition du préfet et de demander notre rattachement à Metz Métropole, qui correspond plus à notre bassin de vie et notre pôle d'emplois. (13 Votants : 9 Voix Pour, 4 Abstentions).

Nous serons impactés par cette loi, et les échéances sont très courtes: la fin de l'année 2016.

Dans les 5 à 10 ans à venir, les communes vont perdre la quasi-totalité de leurs compétences au profit des communautés de communes.

Il faut également savoir, que les subventions de l'Etat seront versées par strates au regard de la population.

Donc plus la Communauté de Communes sera importante, plus les subventions seront conséquentes.

L'avenir est aux grandes métropoles, donc ne perdons pas de temps.

En attendant ces bouleversements, pensons à notre Commune.

Pour 2016, il va de soi que nous voyons nos investissements à la baisse, et les projets seront moins importants que précédemment.

- Etude de faisabilité pour l'installation de 3 caméras de vidéo-protection.
- Création d'un boulodrome.
- Création de deux ralentisseurs : l'un se situera à la sortie du lotissement « Les Chauy » et le second à la hauteur du lotissement « Les Tournesols », projets financés en grande partie par les lotisseurs.

Un autre gros projet me tient à cœur : la construction d'un groupe scolaire implanté sur notre commune. Toutefois, ce projet étant porté par le Syndicat Intercommunal Scolaire de Pournoy la Grasse, Madame la Présidente vous donnera plus de détails dans les pages suivantes.

Mes remerciements vont :

- à l'ensemble de l'équipe municipale qui me soutient tout au long de l'année,
- aux employés municipaux pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur assiduité,
- et bien entendu à tous les présidents d'associations, commerçants et entrepreneurs, acteurs de la vie de tous les jours dans notre village.

Bonne année à vous tous.

Le Maire
Socrate Serge Palmieri

ÇA S'EST PASSE EN 2015

SÉCURISATION DU VILLAGE

Afin de réduire la vitesse des véhicules traversant notre village et dans le but d'agir efficacement en faveur de la sécurité routière, un ralentisseur a été réalisé à proximité de l'école.



Un passage piétons a été créé au niveau de l'arrêt du bus de la rue des Cinq Journaux pour matérialiser la traversée de la chaussée par les nombreux collégiens et autres usagers des transports en commun.

C'est également pour faciliter la circulation des piétons sur le trottoir que des potelets ont été installés à l'angle de la rue du Bois et de la rue Principale.

MODIFICATION DES AMÉNAGEMENTS À PROXIMITÉ DE L'ÉGLISE ET DU CIMETIÈRE

Un garde-corps a été réalisé et installé par un ferronnier le long de la rampe menant à l'église du village afin d'améliorer l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Les grilles situées à l'arrière du cimetière ont été automatisées dans le but de rendre les lieux inaccessibles durant la nuit et d'éviter ainsi les détériorations et autres désagréments.



TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ENTRETIEN

Il a été réalisé un aménagement rue de la Mairie pour permettre un accès plus aisé aux autocars assurant le transport scolaire.

Les thuyas du Tennis Club ayant pris de l'ampleur et créé des dégâts sur les courts de tennis, il a été procédé à l'abattage de l'ensemble de la haie.



RÉSEAU D'EAU POTABLE

Historiquement, le château d'eau de Verny était alimenté par une conduite en provenance de Metz-Magny.

Afin de sécuriser le réseau, une seconde conduite a été posée depuis Mercy.

Le syndicat des eaux de Verny a profité de ces travaux pour remplacer toutes les anciennes conduites de distribution jusqu'aux compteurs des abonnés de la rue Principale.



ACQUISITIONS PERMETTANT L'ENTRETIEN DU VILLAGE

Désireuse d'améliorer l'entretien des espaces verts, la municipalité a procédé à l'acquisition d'une tondeuse plus performante.

De même, l'achat d'une broyeuse à végétaux, permettant la réalisation de paillis, favorise la limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires au sein du village.





AMÉLIORATION DE LA SALLE DES FÊTES ET MISE À DISPOSITION DE BANCS

À la grande satisfaction des utilisateurs, le four et la cuisinière de la salle des fêtes ont été remplacés par du matériel neuf car ils étaient devenus obsolètes.

Il est également à noter que ces locaux disposent à présent d'un accès internet (WIFI gratuit) et d'un vidéoprojecteur. Un limiteur de son a été réinstallé dans la salle des fêtes, ceci dans le but de réduire les nuisances sonores.

De manière à faciliter les moments de convivialité organisés par les habitants du village, la municipalité a fait l'acquisition de 20 bancs et 10 tables de brasserie. Ce matériel est mis gratuitement à la disposition des Poneux. Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire de les réserver à la mairie et d'établir un chèque de caution (80 euros par table et 25 euros par banc).

REMISE DES DICTIONNAIRES

Félicitations à Maïly-Rose COSTA-PERIGAL, Alexandre FOX, Ruben MAURIZIO, Clément PEVILLER, Maxence POIRIER, Ophélie SCHLEININGER, Lisa VAN DER PUIJL et Lucas VARRAULT qui ont quitté notre école pour entrer au collège Nelson Mandela de Verny en 6ème à la rentrée 2015-2016.

Le mardi 30 juin 2015, c'est en leur souhaitant courage et réussite que les membres du Conseil municipal présents leur ont remis à chacun un dictionnaire.



AIDE AU TRANSPORT RECONDUITE

Depuis la rentrée scolaire 2014, les collégiens utilisent le bus affrété par la Conseil Départemental de la Moselle pour se rendre au collège Nelson Mandela de Verny. L'aide de 100 euros accordée par la municipalité a été reconduite pour l'année scolaire 2015/2016,

ABRI DES JEUNES

Les jeunes désirant se réunir sous l'abri à proximité de la mairie peuvent désormais bénéficier d'un accès internet gratuit par le wifi.

LES POTS DE L'AMITIÉ OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

La commune de Pournoy-la-Grasse a reçu les municipalités membres de l'Amicale des Pruniers lors du week-end du 23 et 24 mai 2015. À cette occasion, les habitants ont été invités au verre de l'amitié le dimanche 24 mai afin de rencontrer les amicalistes présents. C'est au cours de ce week-end que Monsieur le Maire a fait part de son souhait de se retirer de l'Amicale. Cette décision a été entérinée au regard des résultats des votes qui ont eu lieu lors du conseil municipal qui a suivi.



Il est également de coutume que la municipalité offre l'apéritif à ses concitoyens lors de l'inauguration de la fête du village, le troisième dimanche de juin. Les habitants présents ont apprécié ce moment sympathique,

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Le mardi 10 novembre 2015, les lauréats des maisons fleuries et illuminations de Noël ont reçu leurs diplômes et récompenses autour d'un verre de l'amitié. Le jury du concours communal a décerné :

MAISONS FLEURIES 2014 :

- prix d'excellence : Monsieur et Madame Claude BAUMANN
- prix encouragements : Monsieur Marc BARTHELEMY et Madame Paulette SOLTERMANN



MAISONS FLEURIES 2015 :

- prix d'excellence : Monsieur et Madame Eric CANIGIANI
- prix encouragements : Monsieur et Madame Régis BLAS



ILLUMINATIONS DE NOËL 2014 :

- prix d'excellence : Monsieur et Madame Jean-Paul ENTRINGER
- prix encouragements : Monsieur et Madame Claude BAUMANN



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Ce même jour, le mardi 10 novembre, la municipalité a souhaité la bienvenue aux 25 nouvelles familles du village en leur offrant l'apéritif. Les représentants des différentes associations de Pournoy-la-Grasse étaient également présents et en ont profité pour présenter leurs activités.



UN « VITRAIL POUR NOTRE COMMUNE »

A travers ce concours organisé par le Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique (S.I.V.T.) du Pays Messin et en partenariat avec le périscolaire de Pournoy-la-Grasse, mesdemoiselles Flore Vuidel de Pournoy-la-Grasse et Soélie Signorino Gelo de Pontoy ont, par leur créativité et leur sens artistique, été retenues pour recevoir un prix à l'Espace Europa-Courcelles à Montigny-lès-Metz. Toutes nos félicitations.



LES SENIORS DE POURNOY LA GRASSE

La commune a convié ses Seniors au traditionnel repas de fin d'année le samedi 5 décembre à midi. C'est à la salle des fêtes, dans une ambiance conviviale, que se sont retrouvés les aînés du village pour déguster un délicieux repas élaboré par Monsieur CHAMAGNE.

À cette occasion, les doyens du village, Madame Marie-Thérèse BLEUZAT et Monsieur Joseph MANZANO, ont été mis à l'honneur avec la remise d'un panier garni.



PLANTER UN ARBRE POUR LA PLANETE

Dans le cadre de la COP 21 qui s'est déroulée à Paris du 29 novembre au 11 décembre 2015, la commune a voulu s'associer à l'action «Un arbre pour le climat».

C'est ainsi que jeudi 26 novembre 2015, sous un beau soleil automnal, accompagnés par Monsieur le Maire, les enfants de la maternelle (classe de petite et moyenne section de Maryse Bourguignon, classe de grande section d'Emmanuelle Rulquin) et du CE1 (classe de Marielle Rimlinger) ont planté un arbre pour la planète.

Cette démarche a eu pour but de sensibiliser les enfants au réchauffement de la planète et à l'intérêt des petits gestes faits par chacun pour limiter le changement climatique.

Alors pourquoi planter un arbre ?

Planter un arbre c'est symbolique.

D'abord parce que l'arbre représente la biodiversité : l'arbre va accueillir dans ses branches, son tronc, ses feuilles, ses fruits, des insectes, des oiseaux... il va en nourrir certains, offrir un gîte à d'autres.

C'est un geste pour la nature.

Ensuite parce que l'arbre respire : le jour il capte le dioxyde de carbone qui est un gaz à effet de serre, et il produit de l'oxygène : c'est la photosynthèse.

Enfin parce que cet arbre va grandir. Si on s'en occupe bien, cet arbre va pousser et devenir le témoin, la sentinelle de ce que les enfants ont fait tous ensemble ce jeudi 26 novembre 2015 pour limiter le changement climatique.

Et pourquoi planter un prunier «Questche d'Alsace» ?

Cet arbre fruitier n'a pas été choisi au hasard. C'est une variété locale et ancienne adaptée à notre climat, à notre région.

Etymologiquement, un prunier s'imposait à Pournoy la Grasse.

Parce que ce sont les petits gestes d'aujourd'hui qui feront les grands changements de demain, gageons que cette joyeuse manifestation portera ses fruits chez les enfants.

«La terre ne nous appartient pas; elle nous est prêtée par nos enfants»

Il convient plus que jamais de méditer cette phrase de Saint Exupéry.



La commune compte 56 enfants entre 3 et 10 ans, 73% sont scolarisés sur notre regroupement pédagogique intercommunal.

Nos enfants scolarisés à Chérissey (CP), Pontoy (CE2 et CM1) et Orny (CM2) ont bénéficié de différentes sorties sur l'année : visite des archives départementales et de la maison de l'orchestre de Lorraine (CM1 et CM2), déplacements à Gorze et Maizeroy pour les CP (sorties effectuées avec la grande section de maternelle). Les CE2 sont allés avec les CE1 courant juin sur le site archéologique de Bliesbrück. Ces deux classes se sont rejointes également fin juin pour une randonnée dans le Bois de l'Hôpital suivie de mini-olympiades avec remise de médailles.



Depuis la reprise de septembre, les enfants ont déjà effectué des sorties à Hannonville s/s les Côtes pour effectuer des récoltes d'automne, à Solgne pour une rencontre avec leurs correspondants et à Darney au centre de la Préhistoire.



La classe découverte des CM1 et CM2 a eu lieu courant mai en Auvergne sur le thème des volcans. Les élèves d'Orny ont gagné pour la 4^{ème} fois l'Open de la Mirabelle. La pratique du golf depuis le CE2 leur permet d'être au top pour cette rencontre.



Le SIS a un budget pour les écoles de 78 000 euros. Il acquitte les factures de fonctionnement de 3 classes (personnel, fluides, diverses réparations...) ainsi que les dépenses engendrées par les différentes sorties de toutes les écoles (transports, entrées, participation à la classe découverte). Le syndicat a aussi à sa charge la gestion du périscolaire. Les communes sont ses principaux partenaires financiers.

A l'heure où les subventions diminuent de toute part, il nous est apparu opportun de signer avec différents services de l'Etat un Projet Educatif Territorial. Ce document permettra au SIS de bénéficier d'un fonds de soutien au développement des activités périscolaires. Après un travail de groupe de plusieurs mois, notre projet est à la signature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Moselle.

Nous pourrions ainsi mettre en place de nouvelles activités périscolaires. Nous remercions d'ores et déjà le Tennis-Club de Pournoy ainsi que Mr Ledure (initiation au foot) pour leur collaboration à ce projet. Tous les enfants de 3 à 10 ans y auront accès. Un programme détaillé sera remis prochainement aux familles.

Nous faisons appel à tous les personnes désireuses de partager leur connaissance avec les enfants. Elles seront les bienvenues pour nous permettre de mettre en place des activités artistiques, culturelles ou sportives.

Depuis de nombreuses années, la nécessité de regrouper nos écoles en un même lieu est évoquée. Suite à une étude de faisabilité, il a été décidé de l'implanter à Pournoy. Le syndicat scolaire en sera le maître d'ouvrage. Une convention d'assistance va être signée avec MATEC (Moselle Agence Technique) qui nous accompagnera sur ce projet. Le montant global de l'opération s'élèverait, après une première estimation, à 2 450 000 HT. Les subventions étant en baisse, les maires se gardent le droit de stopper le projet si le coût à la charge des communes se révèle difficilement supportable par les budgets communaux.

Meilleurs vœux à tous.

M.L. Humbert, Présidente du SIS



Durant l'année scolaire 2014/2015, le regroupement pédagogique intercommunal de Chérissey, Orny, Pournoy et Pournoy-La-Grasse a accueilli 146 élèves.

60 élèves étaient scolarisés à Pournoy-La-Grasse dont 42 en classe de maternelle et 18 au CE1.

Les classes ont participé à de nombreux projets menés tout au long de l'année scolaire :

- La visite de Saint Nicolas pour les élèves de maternelle et du CE1.

- Un goûter de carnaval et une sortie à Gorze avec les élèves du CP et de maternelle.
- La découverte des «cuivres» avec les instruments de musique d'Etienne Sibille
- La sortie à la ferme de Dédeling au mois de mai pour les élèves de maternelle qui ont participé à différents ateliers de découverte des animaux.



- Les élèves de CE1 et CE2 ont visité le site archéologique de Bliesbrück en juin dernier et ont participé à différents ateliers : poterie, boulangerie...



- Autre évènement important : des poussins sont nés dans la classe de CE1. Les élèves ont suivi avec attention leur développement : depuis la mise en couveuse des œufs, jusqu'à leur naissance.



- En juin, les élèves de maternelle ont participé à l'exposition de fin d'année et ont présenté avec les élèves de CE1, un petit spectacle de chants et de danses à leurs parents.



Plusieurs rencontres sportives USEP ont eu lieu également au cours de l'année : orientation, endurance, athlétisme.



LE PERISCOLAIRE

Il est accessible aux enfants cinq jours dans la semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de :

- 7h15 à 8h30 pour la tranche du matin ;
- 11h40 à 13h35 pour la tranche du midi ;
- 15h50 à 18h30 pour la tranche du goûter.

Le mercredi de :

- 7h15 à 8h45 pour la tranche du matin
- 11h30 à 13h30 pour la tranche du midi

Avec une continuité de la journée, le premier et le troisième mercredi du mois, dans le cadre des mercredis récréatifs.

Nous accueillons des enfants de la petite section de maternelle (3 ans révolus), à la classe de CM2.

Pour l'année 2015-2016, nous allons proposer des activités spécifiques, comme initiation au football et au tennis, qui se dérouleront lors du 3ème Trimestre. D'autres activités sont en cours de préparation, et des plaquettes seront distribuées via les écoles afin de prévenir les familles.

LES CENTRES AERES :



Lors de l'accueil de loisirs des vacances d'hiver, nous avons proposé le thème « Les énergies renouvelables ».

Les enfants ont déjà travaillé sur la définition d'une énergie renouvelable et de ce fait, la différencier des énergies fossiles. Puis, dans un deuxième temps, chaque jour, une énergie fut abordée : solaire, éolienne, géothermique et hydraulique. Grâce à des supports imagiers, nous les avons montrés aux enfants, afin de les reconnaître, et ils ont réalisé en travaux manuels, un four solaire et une petite éolienne. Vendredi, afin de finir la semaine, nous avons emmené les enfants à Saint Julien les Metz, à Pass Partoo puis au cinéma Kinépolis voir soit « Maya l'abeille » ou « La Nuit au musée 3 ».

À Pâques, nous avons proposé le thème « les couleurs ».



Ici, une couleur par jour était choisie. Celle-ci fut l'élément moteur de la journée que ce soit à travers les activités manuelles et ludiques. De plus un jeu sur la semaine fut proposé, où les équipes pouvaient aussi gagner des points en portant un vêtement ou un accessoire de la couleur du jour. Même lors des ateliers pâtisserie, le gâteau devait faire apparaître cette couleur à travers sa texture ou sa décoration. Sinon, jeudi après-midi, nous avons demandé à la troupe des « Santiagos » de nous présenter un spectacle de marionnettes avec Guignol. Les adultes se sont vus rajeunir de quelques années.



Au mois de juillet, le thème « au-delà des frontières » a ponctué la première semaine, avec notamment des chants étrangers et apprendre à compter jusqu'à 10 en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, en polonais et en chinois. Ce qui a permis de jouer au jeu du bérêt avec une langue étrangère. Sinon, d'autres activités furent proposées comme le « cop Song » et une sortie au parc Walygator.



Pour la deuxième semaine, nous avons proposé le thème « les Sports ». Là, des initiations sportives furent proposées comme le football, le basket, la thèque, le tennis, le tir à l'arc avec notre entraîneur Tristan et de l'équitation avec Nathalie du centre équestre. Sinon, deux nuitées au sein du bâtiment furent proposées aux enfants avec bien sûr la veillée.

Pour la troisième semaine, nous avons proposé le thème « les Lego ». Là, les enfants ont notamment confectionné des casques en Lego. Leur tête était coiffée d'un cylindre décoré et peint comme un personnage de Légo. Par ailleurs, un grand jeu fut organisé dans le village : « à la recherche des légos » et une sortie fut proposée à Amnéville, avec la piscine le matin et cinéma l'après-midi.

À la Toussaint, nous avons proposé le thème « J'aime la nature, j'apprends à la protéger ».



Avec la participation d'une personne de la Communauté de communes du sud messin, nous avons proposé lors d'un après-midi, un atelier sur le recyclage des déchets à la maison, puis le lendemain, une visite de la déchetterie de Verny. De plus, nous avons emmené les enfants à la centrale de Cattenom, afin de leur montrer la réalité du parc électrique en France, avec ses avantages et ses inconvénients (recyclage déchets nucléaire).



LES MERCREDIS RECREATIFS

Le SIS organise des mercredis récréatifs les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.



Ouverts aux enfants à partir de 3 ans, de 13h30 à 17h30, les mercredis permettent aux enfants de découvrir la vie en collectivité de façon ludique. Jeux et activités manuelles diverses sont au programme en fonction de l'actualité, des envies et des âges des enfants. L'année passée, les enfants ont notamment découvert de nouveaux personnages de BD et de dessins animés. Le Père Noël nous a également fait la surprise de nous rendre visite – Bel après-midi !!



LES ADOS



Le Séjour prévu en juillet 2015 ayant été annulé au dernier moment, le SIS a proposé une semaine spéciale ados sur le centre de PLG.

Des grands jeux ont jalonné cette semaine.

Plusieurs sorties ont été proposées : Walygator, visite du fort de Hackenberg et paintball à Vekring, sortie vélo sur la voie verte du bois de Peltre. Une nuit à la belle étoile a permis également aux ados de bien s'amuser !! Rendez-vous cet été pour de nouvelles expériences.

L'équipe d'animation.



POURQUOI CE NOM : CONSEIL DE « FABRIQUE » ?

(d'après « Eglise de Moselle », 2004)

A l'origine : le mot « fabrica » désignait tout ouvrage de fer, puis ce mot a été étendu aux ouvrages d'or et d'argent. Comme le mobilier des églises consistait surtout en vases sacrés, on a utilisé ce nom de « fabrique » pour l'ensemble de ce mobilier, puis l'expression s'est généralisée à tout ce qui appartenait à l'église.

Et maintenant, on entend sous le nom de « fabrique » non seulement l'établissement ecclésiastique, mais encore le corps des administrateurs à qui sont confiés les revenus de l'église.

L'article 1 du décret du 18 mars 1992 modifiant l'article 1 du décret du 30 décembre 1809 affirme son caractère d'établissement public et précise que la fabrique administre la paroisse. Il est à rappeler que ce n'est pas la paroisse qui a la personnalité juridique mais bien la fabrique.

En Moselle, dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin c'est le régime du Concordat qui est encore appliqué.

La fabrique comprend un Conseil de fabrique et un bureau chargés de la gestion des biens de la paroisse.

Tous les conseillers sont choisis par cooptation parmi les personnes majeures domiciliées dans la paroisse pour une durée de 6 ans, renouvelable 3 fois maximum. Ils doivent être catholiques.

Le conseil se compose de 7 membres :

- 2 membres de droit : le curé de la paroisse : Monsieur l'abbé Edward Ksiazkiewicz, et le maire de la commune : Monsieur Serge Palmieri,
 - 5 membres élus : une présidente : Brigitte Nicolas-Lorrain, un secrétaire Jean Daise, une trésorière : Marie-Louise Ledure, et 2 membres Joseph Manzano et Henriette Bidon.
- Pour raisons de santé, Mr Marcel Marquis a souhaité démissionner.

Le bureau se compose du curé, de la présidente, du secrétaire et de la trésorière du conseil de fabrique.

ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Les travaux de rénovation de l'électricité ont été effectués pour un montant HT de 1948,90 euros. L'éclairage par leds donne maintenant toute satisfaction, tant pour la mise en valeur des différents autels que pour le confort visuel.

La quête réservée au chauffage a lieu traditionnellement au moment de la Toussaint : cette année, elle a rapporté 1340 euros : merci à tous les donateurs



REMERCIEMENTS À :

- Monsieur le Maire et la commune pour leur collaboration toujours efficace
- Madame Marie-Louise Ledure qui veille à la propreté, à l'embellissement et au décor toujours magnifiquement fleuri de l'église. C'est elle aussi qui gère les comptes avec beaucoup d'application et de minutie, et paye les factures
- Monsieur Alain Parmentier, notre sacristain. C'est lui aussi qui règle et assure les sonneries des cloches en toutes circonstances

Un grand merci à tous pour leur compétence, leur générosité et leur dévouement !

Bonne et heureuse année 2016 dans la paix, la fraternité et la solidarité.

La présidente
Brigitte NICOLAS-LORRAIN

COUP DE FROID SUR LES FINANCES !

Notre association est-elle en danger ? Oui si nous ne faisons rien ! Et je ne voudrais pas rentrer dans un débat politique mais les coupes budgétaires infligées aux communes font que les aides publiques sont en baisse. Les dotations de l'Etat aux collectivités diminuent et avec elles les subventions accordées aux associations.

Il existe plusieurs sources de financement pour une association. La plus connue est bien évidemment la subvention, dont la demande se fait le plus souvent en direction de la commune. Une association fonctionne aussi avec ses ressources propres (cotisations, produit des manifestations).

Il ne faut pas croire qu'une subvention soit un droit. L'octroi d'une subvention est toujours à la discrétion du Conseil Municipal. L'association doit toujours démontrer à la collectivité publique le bien-fondé de son projet. Celui-ci doit en outre avoir un « intérêt local » c'est-à-dire qu'il doit principalement bénéficier au territoire de la collectivité sollicitée pour la subvention.

Le Conseil d'Administration de notre association, agissant en conformité du mandat reçu lors de la dernière assemblée générale, a décidé d'augmenter le montant des cotisations de 10 euros à 20 euros avec prise d'effet immédiate (après vote). Nous savons tous, et le Conseil d'Administration s'est largement exprimé sur ce sujet lors de nos réunions de bureau, que cette décision créera des difficultés pour certains. Ce n'est jamais d'un cœur léger que nous prenons une telle décision qui nous a été dictée par les raisons indiquées et qui sont :

- la réduction de la subvention communale,
- le souci de respecter un certain équilibre entre les différentes recettes et dépenses.

Je vous rappelle que depuis plus de vingt ans nos cotisations n'avaient subi aucun réajustement et que sans doute avons-nous eu tort sur ce point car la part des cotisations dans le total des recettes avaient tendance à s'amenuiser.

Au nom de notre survie il n'est pas souhaitable qu'une telle situation perdure trop longtemps.

Pour continuer dans les augmentations, il est indispensable que le prix du repas mensuel passe de 17 euros à 20 euros tout compris (apéritif eaux vins café et pousse café le tout servi avec le sourire !).

Nous comptons donc sur chacun de vous pour que notre association reste mobilisée et surtout continue à vivre.

GYM DOUCE

La « gym-douce » le mardi matin de 9h à 10h au foyer communal est un outil de prévention au service du « bien vieillir en bonne santé ».

Ouvert à toutes et à tous. Pour info, prendre contact tous les mardis matin, ici, sauf pendant les vacances scolaires.

REPAS

Nous continuerons nos repas tous les derniers mercredis du mois. Sauf en Décembre – Avril – Juillet et Aout.

- 27.01.2016 : repas des « Rois et Reines » ;
- 24.02.2016 : repas de Carnaval avec KIKI ;
- 30.03.2016 : repas de Printemps et tombola ;
- 25.05.2016 : journée des Anniversaires ;
- 29.06.2016 : Couscous de clôture de la saison ;
- VACANCES
- 28 septembre 2016 : Retrouvailles
- 26 octobre 2016 : repas d'Automne ; Assemblée Générale
- 30 novembre 2016 : repas d'Hiver.

MERCI...

A tous les membres du Conseil d'Administration qui me soutiennent énormément tout au long de l'année ainsi qu'aux membres qui aident au service de Marie-France et Odile en cuisine et au rangement de la salle une fois les festivités terminées.

A Monsieur Socrate PALMIERI, Maire de notre Commune, toujours assidu à nos rencontres.

Et à toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre...

« Que la nouvelle année soit celle de nous retrouver et de partager des moments sincères, d'échanger nos confidences, nos joies nos souffrances, celle d'apprécier nos rires et nos larmes.

Bonne et heureuse nouvelle année ! »

A VOTRE SERVICE

Présidente : Simone Beaucourt

06.31.65.16.79

beaucourt.s@free.fr





RAPPORT DES ACTIVITES 2015

VENDREDI 30 JANVIER - ASSEMBLEE GENERALE

Elle s'est déroulée au foyer communal au cours de laquelle les différents responsables ont présenté leur rapport : le rapport moral par ERIC MEUX secrétaire et financier par GILBERT ZIMMER trésorier. PATRICK MERCIER fut chargé de vérifier les comptes et demanda à l'assemblée de donner quitus au trésorier. Le président remercia les différents interlocuteurs ainsi que les personnes qui œuvrent pour l'association ponctuellement soit lors d'une manifestation, soit pour la distribution des tracts. Le comité les remercie chaleureusement. A cette occasion également fut présenté le calendrier des prochaines manifestations. Le pot de l'amitié clôtura la réunion.

SAMEDI 28 FÉVRIER - CARNAVAL

Plus de 50 personnes, dont un grand nombre déguisées, se divertirent avec Alain Melody tout en appréciant une copieuse choucroute.



VENDREDI 20 MARS - SAINT-PATRICK :

La soirée fut animée par le groupe « L'échappée belle » mais hélas une trentaine de personnes seulement répondirent à cette invitation.

VENDREDI 10 AVRIL - REPAS DE DEPART

Afin de remercier André RAMPA pour ses 35 années de présence à l'AJL, le comité organisa une très belle soirée au cours de laquelle le comité lui témoigna sa reconnaissance en lui offrant une sortie au restaurant « Le Jardin de Bellevue ».

VENDREDI 17 AVRIL - CONCOURS DE BELOTE

Marcel KUENEMANN toujours présent pour organiser ce concours rassembla 32 joueuses et joueurs et le service restauration fut assuré par Isabelle et Caroline.

1^{ER} MAI - SORTIE VELO ET MARCHÉ

Malgré une météo capricieuse, un grand nombre de marcheurs et cyclistes étaient présents pour le café de départ et plus de 90 personnes apprécièrent les saucisses et steaks hachés mais comme l'année passée, la pluie s'invita et empêcha les adeptes des boules de terminer l'après-midi dans une bonne ambiance.



30 MAI - INVITATION A LA ZUMBA

Isabelle POIRIER a programmé une après-midi de démonstration de cette activité très tendance mais hélas trop peu de personnes répondirent à cette invitation.

20 ET 21 JUIN - FETE DU VILLAGE

Samedi : en fin d'après-midi, l'apéritif offert par la mairie fut servi aux habitants de la commune, suivi par l'orchestre PUR MALT qui en profita pour animer la soirée. A la nuit tombée, le feu d'artifice fut déclenché et la mise à feu du Black Pearl clôtura la soirée en présence d'une nombreuse assistance.



Dimanche : Après le repas servi par CARO PIZZA, l'orchestre Les MUSHIES agrémentent l'après-midi. Vers 18h30, le tirage de la tombola a été effectué, suivi par le dynamique VINTAGE SPIRIT jusqu'à la clôture de la soirée.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE - INITIATION A LA MARCHÉ NORDIQUE

Suivie par plus de 15 débutantes et débutants sous la conduite d'un moniteur, cette sortie a permis à chacun d'avoir une bonne approche de cette discipline qui attire de plus en plus d'adeptes.

VENDREDI 30 OCTOBRE - CONCOURS DE BELOTE

Marcel Kuenemann aidé par Isabelle et Caroline a renouvelé cette soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur.

VENDREDI 20 NOVEMBRE - SOIREE BEAUJOLAIS

Une soirée conviviale qui permet de se détendre autour d'une sympathique assiette de charcuterie accompagnée de fromage et dessert autour de quelques spécimens de beaujolais, les absents ont tort...

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE - SAINT-NICOLAS :

Les enfants de Chérisey et Pournoy sont conviés au foyer communal où un spectacle leur est présenté avant la visite de St-Nicolas et la remise d'un sachet de friandises offert par la municipalité.

DE SEPTEMBRE À JUIN - GYMNASTIQUE :

La section fonctionne tous les mardis soirs. Cette activité vous intéresse, alors n'attendez pas : Contactez Ilva BOF, tél. : 03 87 52 73 88, qui se fera une joie de vous renseigner.

Le président : Jean Louis BEAUCOURT

BILAN DE LA SAISON 2014/2015

MANIFESTATIONS

- **Samedi 18 avril** : ouverture de la saison estivale avec une journée ménage du club house et diverses réparations au niveau des grillages des courts. L'ensemble de ces différents travaux est réalisé par une équipe de bénévoles.



- **Samedi 22 et dimanche 23 août** : challenge Philippe HELSTROFFER organisé par le tennis club et qui regroupe 5 autres clubs voisins (Cuvry, Peltre, Pouilly, Solgne et Verny). Cette compétition qui se veut avant tout conviviale se déroule exclusivement sous la forme de doubles mixtes d'une durée d'une heure. Début des épreuves le samedi à 14 heures. Reprise le dimanche à 9 heures. L'équipe des bénévoles du tennis de Pournoy, secondée par leurs familles, organise les repas et l'intendance. La journée se termine dans la bonne humeur avec la remise des coupes, suivie d'un pot de l'amitié, même si malheureusement le mauvais temps s'est invité en fin d'après midi du dimanche. Cette année le tennis club de Solgne a remporté le titre, le club de Verny terminant deuxième. Merci et bravo à tous les participants et rendez-vous leur est donné pour l'année prochaine.

ECOLE ET CENTRE AERE

Au mois de juin le tennis club a prêté ses installations à l'école de Pournoy. En juillet c'est le centre aéré qui a bénéficié de notre structure.

COMPETITIONS SPORTIVES

- **Championnat seniors** : le club a engagé une équipe avec comme capitaine Guillaume FOECHTERLE. Cette équipe, grâce à des joueurs classés de 15/4 à 30/1, a brillamment assuré son maintien.
- **Challenge de la Moselle** : le club a engagé une équipe avec comme capitaine Marie-Christine WIECZOREK. Même résultat que l'équipe seniors, le maintien.
- **Championnat de Lorraine femmes 45 ans** : cette nouvelle équipe avait comme capitaine Christine WIECZOREK et a disputé des rencontres qui annoncent une suite prometteuse. Bravo à l'ensemble des joueurs et joueuses.
Ces trois équipes seront reconduites pour la nouvelle saison 2015 / 2016.



N'hésitez pas, à venir en nombre nous rejoindre afin de participer aux différentes manifestations organisées toujours dans un souci de convivialité et de bonne humeur.

Le comité et l'ensemble des membres du tennis club de Pournoy la Grasse vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

EFFECTIF

Le nombre de licenciés du club a progressé de 7% par rapport à la saison précédente. Nous espérons, pour la future saison pouvoir enregistrer de nouvelles adhésions.

TRAVAUX REALISES

Devant la difficulté d'entretien des thuyas qui entouraient les courts sur trois côtés, et avec le concours de la Mairie, ils ont été supprimés et remplacés par un grillage. Cette nouvelle situation décloisonne le club et l'ouvre davantage sur le village.

L'intérieur du club house a été entièrement repeint : matériel fourni par la mairie et travaux effectués par les bénévoles du club.

Suite à un cambriolage, des barreaux, financés par la mairie, ont été posés aux différentes fenêtres du club house.

Une serrure à code a été posée sur les portes des courts afin d'en sécuriser l'accès.

Barreaux et serrures ont été installées par les bénévoles du club, aidés par M. Jacky Grayo.

ASSEMBLEE GENERALE

Le tennis club a tenu son assemblée générale au foyer communal le vendredi 16 octobre 2015 en présence de Monsieur le Maire.

Composition du comité :

- Président : Alain FRANCOIS 06 12 47 65 31
- Trésorier : Jean-Paul ENTRINGER 06 23 58 61 09
- Assesseurs : Ilva BOF
Marie-Christine WIECZOREK
Maurice BOF
Guillaume FOECHTERLE
Jean-François MARLIERE

ANNEE 2016

Un chantier de remise en peinture des murs extérieurs du club house est prévu, avec le concours de la Mairie.

Et surtout mise en place dans le cadre du péri scolaire d'atelier de tennis à partir du mois d'avril 2016.

TARIFS DU CLUB POUR LA SAISON 2016	Cotisation de base en euros	Licence (01/10/2015 au 30/09/16)
Adulte (plus de 18 ans)	48 €	27 €
Etudiant + 18 ans	33 €	27 €
Jeune (18 ans et moins)	22 €	18 €
Réduction famille 3 ^{ème} inscrit	- 10 € sur cotis. de base	
Réduction famille 4 ^{ème} inscrit	- 15 € sur cotis. de base	
Jeton lumière / ticket invité	2 €	





COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS ADFM POUR L'ANNÉE 2015

Une année est presque écoulee. L'été et les vacances sont finies, les valises rangées, les premiers frimas vont arriver, l'hiver approche, il est temps de faire le bilan de cette saison qui se termine.

Les travaux de finition de la batterie cuirassée pour canons de 10 cm se sont poursuivis encore cette année. La tourelle 4 est pour ainsi dire terminée, ne manquent plus que 4 (grosses) vis pour ancrer le démultiplicateur servant à la levée de la tourelle. La tourelle 3 nous a joué un mauvais tour avec un dur mécanique en rotation. Il a été décidé de la démonter, de la nettoyer et de remonter l'ensemble tournant (quelques vingtaines de tonnes), puis de la gratter et de la repeindre pour lui redonner une nouvelle jeunesse. Cela faisait plus d'une dizaine d'années qu'elle était en place (c'est la première tourelle restaurée au début des années 2000).

Mais ces chantiers non encore terminés que se pointe un nouveau, très, gros morceau : la rénovation de l'usine de production électrique. Là encore, très, très, gros chantier, en perspective : nettoyage des salles, dégraissage des murs et plafonds, réfection du carrelage des murs, réfection de l'électricité, du système de rail et portique de démontage, des massifs moteur et génératrice, entre temps démontage et rapatriement des moteurs provenant des forts de Metz qui étaient stockés par l'armée et qui nous ont été alloués. En effet M. LE DRIANT, ministre de la Défense nous a attribué ces trois moteurs pour nous permettre de les réinstaller dans leurs emplacements d'origine et de les montrer à nos nombreux visiteurs. Quand tous ces travaux préliminaires seront terminés, remontage des moteurs et des génératrices et peut être, oh miracle, ceux-ci, où du moins un, fonctionneront ils de nouveau, mais nous n'en sommes pas encore là, loin de là



Raymond et Michel en plein effort



Rapatriement de certaines pièces à la Feste

Par ailleurs, l'entretien courant et l'entretien des espaces verts (très nombreux et assez vastes) prennent aussi beaucoup de temps et si nous parvenons à avoir de nouveaux membres, pleins de bonne volonté, toujours bénévoles et passionnés, ils seront acceptés à bras ouverts

L'ADFM, Association pour la Découverte de la Fortification Messine, ne reste pas seule dans son coin de forêt, mais participe aux travaux du Comité d'Histoire Régionale (CHR), du Comité d'Histoire du Pays Messin (CHPM) de la Fédération des Associations de Sauvegarde de la Fortification (FASF), et à certaines réunions de Moselle Tourisme, du SIVT, d'autres sociétés d'histoire locales. Elle participe, avec un stand, au Salon du Livre d'histoire de Woippy de novembre, au Forum Européen de la Fortification (cette année c'était Montmédy), aux journées sur la Lorraine (Lac de la Madine) sur invitation à des manifestations locales : Pommérieux, Sillegny, Verny...

L'ADFM fait visiter cet ensemble fortifié unique selon un calendrier distribué aux médias et consultable sur notre site Web : www.fort-de-verny.org. Il est le seul ouvert au public de cette deuxième ceinture fortifiée messine.

Une nouveauté : la visite inédite complète de l'ouvrage de 9 h à 18 h pour la modique somme de 20 euros. Ou comment découvrir les entrailles inexplorées de ce fort.

L'espace occupé par la Feste Wagner/Groupe Fortifié L'Aisne reste accessible, même hors visite guidée, grâce aux chemins nettoyés, balisés, avec par endroits des panneaux explicatifs, à tous et toutes, pourvu que les lieux et le travail de bénévoles soient respectés.



Mme Maczko et M. Klaine



M. Lung et M. Klaine

Pour ce qui est des visites, M. Jean Eric lung, directeur de la mémoire et du patrimoine au CD57, M. Jean Michel Klaine et Mme Valérie Maczko, de la direction de Moselle Tourisme, nous firent l'honneur de nous rendre visite. Différents groupes, des randonneurs, des scolaires - ces visites s'inscrivent dans une logique de devoirs de mémoire et transmission des valeurs à nos jeunes générations, groupes constitués (Moselle Tourisme, Allemands, Belges, Anglo-Saxons), sont eux aussi venus nous rendre visite. Ce type de public, en groupes constitués, représente près de 80 % des visiteurs et il n'est pas rare de voir plusieurs bus sortir du fort certains jours.



Bois le Prêtre



Villey le Sec

L'ADFM fit deux sorties/études : une à l'ensemble fortifié de Villey le Sec (Toulois), l'autre au Bois le Prêtre (Pont à Mousson). En plus des aînés, les fameux Frappadingues, deux nouveaux et jeunes membres (13 & 17 ans) viennent de nous rejoindre, pas pour faire de la figuration, mais pour mettre la main à la pâte selon leur moyens et capacités physiques, bien entendu encadrés par un ancien.

Nous ne sommes pas rémunérés, nous sommes des bénévoles passionnés, un peu fufous sur les bords, pour œuvrer à cette restauration d'un ensemble fortifié datant du début XX^e siècle et d'une période que beaucoup (trop) de personnes méconnaissent ou font un déni je veux parler de l'Annexion de 1870/1918, qui est une page de notre histoire lorraine.

Les projets ne manquent pas non plus. Nous parlons maintenant avec les collectivités locales de l'installation de WC et de l'adduction en eau du site. La construction d'un pavillon d'accueil des groupes et des visiteurs est également envisagée, conformément aux conclusions de l'étude sur l'enjeu touristique commandée et financée à l'époque par la CCV.

Le Président, Raymond Decker

RETROSPECTIVE SUR LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE EN 2015

En mars, ce sont les narcisses qui ont ouvert le bal en égayant le parterre du ralentisseur à l'entrée du village.

Les couleurs prédominantes de ce massif sont celles du blason de PLG (jaune, prune et leurs nuances). Au fil des saisons, campanules des murs, oeillets, rudbeckias, achillées, anthémis, lysimaques, bleuets, aspers... fleurissent le bord de la route.

Du côté de la mairie, les parterres ont été complétés de nouvelles plantations.



C'est ainsi que des bénévoles se sont retrouvés samedi 18 avril 2015 pour réaménager dans la joie et la bonne humeur les massifs.

Après avoir enrichi les parterres avec de la terre végétale, des plantes vivaces et rustiques ont été plantées (spirées, potentilles, viburnums, weigelias, graminées «Red Baron» dont le feuillage vire au rouge durant l'été...)

Deux variétés de fusains (Euonymus) bordent chaque côté de l'allée et des bulbes d'été (dahlias, crocosmias, cannas...) ont complété le décor.

Grâce à Laurent et Yvon qui ont pris soin des nouvelles plantations pendant l'été, les parterres n'ont pas souffert de la canicule.



Enfin le dernier chantier de l'année a consisté à aménager les abords de l'église.

Le challenge était de prendre en compte l'exposition plein sud et la profondeur limitée des bacs.

Pour former une structure végétale verte en toutes saisons, des arbustes persistants ont été plantés en arrière-plan (fusain Euonymus et Elaeagnus ebingei). Sur l'avant, dix rosiers arbustifs Emera à port recouvrant fleuriront de mai à novembre. Ces rosiers couleur rouge fuchsia ont été choisis pour leur générosité et leur résistance aux maladies.

Entre les arbustes et les rosiers, des narcisses et des tulipes nous annonceront en couleurs l'arrivée du printemps. Vivement les beaux jours !



La commune n'est pas le seul acteur du fleurissement du village. Merci à tous les habitants qui contribuent à l'embellissement de la commune en fleurissant fenêtres, balcons, jardins...

«Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs.» Michel de Montaigne

FLEURISSONS ENSEMBLE NOTRE VILLAGE POUR LE RENDRE ENCORE PLUS AGREABLE ET ACCUEILLANT

